

17 fév 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 17 février 2023

Délivrance de renseignements par l'Administration générale de la documentation patrimoniale

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi renforçant l'assise légale de la délivrance de renseignements par l'Administration générale de la documentation patrimoniale (AGDP).

L'avant-projet vise à modifier le Code des droits de succession et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe afin de créer une base légale pour la délivrance de renseignements par l'AGDP. Plus concrètement, il s'agit de renseignements nécessaires à l'exécution de dispositions légales ou réglementaires.

L'occasion est également saisie pour actualiser, moderniser ou simplifier certaines dispositions connexes dans les codes précités.

L'avant-projet est transmis pour avis à l'Autorité de protection des données et au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be